

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des soutiens et des finances*

**Arrêté du 24 janvier 2019 portant changement d'appellation  
de la compagnie de gendarmerie départementale d'Évry (Essonne)**

NOR : INTJ1900753A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-27;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

La compagnie de gendarmerie départementale d'Évry prend l'appellation de compagnie de gendarmerie départementale d'Évry-Courcouronnes et son organisation est corrélativement modifiée.

Article 2

Le commandant de la compagnie de gendarmerie départementale d'Évry-Courcouronnes et ses adjoints exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2, R. 15-24 et R. 15-27 du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur et entrera en vigueur au lendemain de sa publication.

Fait le 24 janvier 2019.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur  
de l'organisation et des effectifs,*

A. BROWAËYS

ANNEXE

COMPAGNIE	SITUATION ACTUELLE	SITUATION NOUVELLE
Évry	<b>PSIG Évry</b> <b>BR Évry</b> BT Évry-Courcouronnes BT Ballancourt-sur-Essonne BT Bondoufle BT Fleury-Mérogis BT Mennecy BT Milly-la-Fôret BT Saint-Pierre-du-Perray BT Soisy-sur-Seine	
Évry-Courcouronnes		<b>PSIG Évry-Courcouronnes</b> <b>BR Évry-Courcouronnes</b> BT Évry-Courcouronnes BT Ballancourt-sur-Essonne BT Bondoufle BT Fleury-Mérogis BT Mennecy BT Milly-la-Fôret BT Saint-Pierre-du-Perray BT Soisy-sur-Seine